

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES CATÉGORIES

1. DÉFINITION

Le championnat de France toutes catégories décerne les titres de champion de France toutes catégories.

2. SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3. ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3ÈME ANNÉE JUNIORS ET SENIORS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4. NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

5. GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical
Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Peuvent s'inscrire les athlètes ayant participé à une phase nationale (Juniors ou Séniors) cette saison ou la saison précédente (N-1).
Quota maximum : 32 athlètes par catégorie

7. ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

8. TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes - Avantage décisif. Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

9. FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation 3/ Formule de compétition A définir en fonction des effectifs

10. RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI